
MONTREAL – Séance sur l'évolution du modèle multipartite de l'ICANN

Jeudi 7 novembre 2019 – 10h30 à 12h00 EDT

ICANN66 | Montréal, Canada

BRIAN CUTE :

Bonjour, est-ce que tout le monde m'entend bien ? Très bien. Alors bienvenue à notre séance sur l'évolution du modèle multipartite de l'ICANN. Je m'appelle Brian Cute. Je suis le facilitateur de ce processus et de ce travail que nous faisons ensemble.

Avant de commencer, je voudrais vous parler un peu de cette communauté et un autre peu sur le processus.

Ma femme Cynthia m'a accompagné ici à Montréal ; c'est sa deuxième fois à une réunion de l'ICANN. Sa première réunion était celle de Porto Rico, mais elle n'était là que pour un diner. Cette fois-ci pourtant, elle est là, et la première séance à laquelle elle assistait était l'hommage à Tarek Kamel. Ce qu'elle a vu, elle qui ne connaît l'ICANN qu'à travers mes yeux et à travers ce que je partage avec elle, elle a vu une singularité de l'union, de l'amour, de l'engagement ; elle était émue, elle qui n'avait jamais rencontré Tarek Kamel. Mais c'est l'impression que la communauté de l'ICANN lui a transmise. Ce moment a été vraiment un cadeau que Tarek nous avait laissé, et c'était un cadeau que vous lui avez fait aussi, elle. Donc merci. Lorsque cette communauté se réunit, elle est capable de tout faire. Rien n'est impossible. Rien. Merci.

Remarque : Le présent document est le résultat de la transcription d'un fichier audio à un fichier de texte. Dans son ensemble, la transcription est fidèle au fichier audio. Toutefois, dans certains cas il est possible qu'elle soit incomplète ou qu'il y ait des inexactitudes dues à la qualité du fichier audio, parfois inaudible ; il faut noter également que des corrections grammaticales y ont été incorporées pour améliorer la qualité du texte ainsi que pour faciliter sa compréhension. Cette transcription doit être considérée comme un supplément du fichier mais pas comme registre faisant autorité.

Excusez-moi, j'ai plein de notes et beaucoup d'informations à partager. J'ai également quelques remarques à faire par rapport au processus.

Vous avez été clairs par rapport au processus et à vos inquiétudes à ce niveau-là, et je les ai comprises. Il y a au moins deux aspects dans ce sens. D'une part, on est censé faire évoluer le modèle multipartite de l'ICANN pour qu'il soit renforcé. Et nous voilà, à reprendre les mêmes processus qui vont nous amener au même résultat. La communauté de l'ICANN va devoir assumer beaucoup de travail, s'occuper de faire énormément de travail à travers ces processus. Et j'ai compris quelles étaient vos inquiétudes.

Je voudrais que l'on revienne au début du processus. À l'ICANN, lors de la réunion de Kobe, donc à l'ICANN64, nous avons tenu une séance avant laquelle j'avais lu les transcriptions de toutes les réunions avec le Conseil d'administration, avec les groupes de représentants de l'ICANN et les différents groupes de représentants de la communauté de l'ICANN de Barcelone.

Et lisant les transcriptions, je cherchais à voir quelles étaient les problématiques identifiées par la communauté, qui empêchaient le fonctionnement efficace de notre modèle de notre travail. Et lors de la réunion de Kobe, j'ai présenté 21 points différents qui avaient été soulevés par la communauté. Nous en avons discuté et au cours de nos délibérations, je vous ai demandés si c'était les priorités ou alors s'il y avait d'autres problèmes qui n'avaient pas été identifiés. Je vous ai demandé de m'aider à établir les priorités entre ces différents points, de m'aider à voir si on pouvait combiner certains points qu'il était

logique d'aborder ensemble en même temps, de s'attaquer ensemble à ces problèmes.

J'ai pris note de vos commentaires. J'ai lancé un processus de consultation publique pour demander à la communauté de consolider la liste, de m'aider à établir davantage les priorités, de combiner les points entre eux, d'avoir une liste de problèmes qu'il était raisonnable d'essayer de résoudre pour améliorer l'efficacité et l'efficience de notre modèle.

Lorsque la liste était complétée, à la fin du processus de consultation publique, nous nous sommes réunis à Marrakech pour la réunion ICANN65, et la réunion n'était point satisfaisante, ni pour vous ni pour moi. On en était à un moment du processus qui était sur le point de lancer l'étape deux de ce travail que je présenterai aujourd'hui. Et essayant d'échanger avec vous, à ce moment-là, pour discuter des points qu'il fallait aborder, je vous ai posé deux questions.

Voici la liste de problèmes, la communauté croit-elle qu'il y a d'autres solutions pour résoudre ces problèmes dans l'intérêt de ne pas avoir de doublons au niveau du travail ?

Je vous ai également demandé quelle serait l'entité de la communauté la plus appropriée pour s'occuper de développer une solution à ces problèmes.

La séance n'était pas réussie. Le travail de base n'était pas bien préparé pour ce débat. Et c'est de ma faute. J'en suis coupable. Je m'en excuse.

Le temps que vous consacrez à l'ICANN est précieux et je n'ai pas été conscient de cela. Je m'en excuse.

La question que je vous ai posée à Marrakech a par la suite fait l'objet d'un processus de consultation publique qui est fini le 14 octobre. À travers le processus, j'ai demandé si la communauté avait d'autres solutions pour résoudre ces problèmes afin d'éviter les doublons, encore une fois. Je demandais quelle était l'entité la plus appropriée pour aider à trouver des solutions.

Et puis, j'ai demandé si les sujets, les problèmes pouvaient être consolidés ; s'il y avait d'autres priorités. Et la communauté, encore une fois, a répondu.

Aujourd'hui, je suis là pour vous montrer le plan de travail qui résulte de ces commentaires, pour répondre à vos questions. Je présenterai donc le plan de travail qui est proposé. Je vous en remercie encore une fois.

Si nous passons à la diapositive suivante, vous verrez que nous allons brièvement parler du contexte, de la raison qui a motivé ce travail, puis je présenterai les pistes de travail proposées qui s'inscrivent dans ce plan de travail.

Le plan de travail adresse spécifiquement trois objectifs du plan stratégique, à savoir :

- premièrement de renforcer le processus de prise de décision multipartite ascendant de l'ICANN et de garantir que le travail

soit fait et que les politiques soient élaborées de manière opportune et effective ;

- deuxièmement, de soutenir et élargir la base de participation des différentes parties prenantes de manière informée et efficace et de soutenir l'ouverture, l'exclusivité, la responsabilité et la transparence de l'ICANN.

Ce plan de travail sera une partie composante du plan de travail de l'ICANN pour la période 2021-2025 et soutient spécifiquement l'objectif d'atteindre les objectifs stratégiques par rapport à la gouvernance. Le but est de trouver des solutions qui puissent être mises en œuvre dans le délai des cinq ans que dure le plan stratégique.

Comme je l'ai dit, le plan de travail était élaboré à partir des commentaires publics et de la période de consultation publique qui est finie 14 octobre.

Pour être clair, le plan de travail vise à identifier les inefficacités dans nos processus de travail, dans nos méthodes de travail et dans notre culture organisationnelle. C'est ça le cadre de tout notre travail depuis le début.

Alors, qu'a dit la communauté à travers toutes nos interactions et les périodes de consultation publique ? Voici ce que j'ai entendu dire. Vous avez défini les faiblesses les plus graves qui ont un impact sur nos processus de travail, nos méthodes de travail et notre culture. Il est intéressant et important de remarquer que les membres de tous les groupes de parties prenantes décrivent ces faiblesses de la même

manière. Et c'est remarquable ; c'est quelque chose d'important dans un environnement multipartite où l'on a différents points de vue, différentes opinions. Tout le monde décrit les faiblesses de la même manière. Et c'est très important de le remarquer.

Voici le contexte un peu mieux expliqué. Ce que je vous ai entendu dire est que vous avez du mal à suivre un cycle de travail qui est en augmentation constante, et que vous essayez de tout faire avec le même sens de l'urgence, ce qui n'est pas durable. C'est ce que vous me dites. C'est le message clé que j'ai entendu dire. On ne peut pas continuer de travailler comme ça.

Diapo suivante. Avant d'entrer dans les six pistes de travail qui sont proposées dans le plan de travail préliminaire, je commencerai par un autre aspect de grande importance dont nous avons discuté tout au long du processus et que nous continuerons d'essayer de gérer de manière efficace dorénavant. C'est la question des dépendances. Il s'agit d'une piste de travail en elle-même qui débouche du plan stratégique et qui propose six pistes de travail différentes. On se dit qu'il y a du travail en cours au sein de la communauté. Il y a du travail également qui a été complété et qui est pertinent pour ce plan de travail, mais que nous devons être conscients de ne pas faire de doublons de notre travail à travers ce nouveau plan, et que nous devons essayer de renforcer tout le reste du travail qui est fait dans la communauté à travers nos pistes de travail.

Donc quelles sont les dépendances ? Il y a des recommandations en instance de l'ATRT3, sachant que l'ATRT3 est en train de formuler des

recommandations au Conseil d'administration qui aborde la question des priorités des révisions entre autres. Les recommandations de la piste de travail numéro 2 du CCWG-Responsabilité, recommandations qui ont déjà été reçues par le Conseil d'administration, et qui pour la plupart sont liées aux problèmes qui ont été identifiés dans notre plan de travail. Donc il faudra que l'on soit conscient d'avancer ensemble dans le même sens pour ne pas doubler nos travaux.

Les améliorations à la mise en œuvre du PDP 3.0 de la GNSO sont également en cours. Il s'agit d'une dépendance, mais en même temps d'une opportunité. La GNSO travaille sur beaucoup de ces questions pour les PDP de la GNSO, mais cela nous présente peut-être une opportunité si on est prêt à les intégrer.

À présent, je vous présenterai trois diapositives, chacune desquelles comporte deux pistes de travail. On a une entité qui est proposée pour s'occuper de diriger le travail d'élaboration d'une solution sur la période des cinq ans que dure le plan stratégique et comporte une colonne consacrée aux bénéfices de ce qu'impliquerait le développement d'une solution, donc qu'est-ce qu'on pourrait dériver comme avantages.

Je vous lirai d'abord la déclaration du problème tel qu'il m'a été décrit dans les consultations publiques et à travers nos séances publiques. Donc le problème qui a été énoncé. Et puis, nous verrons quelle est l'entité que je suggère assume la tâche de diriger le travail, on abordera les bénéfices, on discutera de toutes ces pistes de travail et, à la fin, nous consacrerons 20 minutes aux commentaires. On avancera après.

On a trois diapositives, chacune desquelles, comme je disais comprend deux pistes de travail. Donc il faudra être conscient du temps et bien gérer le temps que nous avons. Est-ce que tout le monde peut suivre les diapos à travers la salle de zoom ? La présentation a également été publiée sur le site si vous voulez la télécharger.

Donc le consensus, la représentation et l'inclusivité. Désolé Diana, non, c'était la diapositive précédente. Merci.

Consensus, représentation et inclusivité ou caractère inclusif. Voici comment vous avez décrit le problème. Les parties prenantes n'ont pas suffisamment d'incitation pour céder. Il nous faut comprendre clairement quel est le sens du mot consensus et de quand on parvient à dégager un consensus. Il faut être sûr que les présidents des groupes de travail aient les capacités nécessaires pour faciliter effectivement le consensus et pour pouvoir avoir des tactiques qui évitent la capture ou la mainmise.

Donc vous avez dit, il nous faut suffisamment d'outils pour créer les conditions qui encouragent un consensus, que ce soit des engagements des parties prenantes, des dates butoirs ou autres. C'est comme cela que le problème a été décrit.

La représentation et l'inclusivité, d'autre part, étaient identifiées disant que vous aviez du mal à comprendre le concept de la représentation et de l'inclusivité, de permettre que toutes les voix soient entendues dans les processus de prise de décision tout en présentant les résultats du travail en temps et en heure. C'était une faiblesse de la communauté.

Il y en a qui croient que la représentation et l'inclusivité sont des concepts qui s'excluent l'un l'autre et que les modèles ne pourront pas être suffisamment inclusifs, et que le modèle ouvert ne sera pas représentatif, que le processus pourrait devenir trop compliqué. D'autres croient que le modèle peut fonctionner de manière efficace. Mais on voit à ce niveau-là des différences au niveau de l'avis de la communauté.

La communauté a reconnu que la représentation et le caractère inclusif sont des sujets qui ont eu un impact sur la capacité de dégager des consensus, de prendre des décisions et de compléter le travail à temps. Il faut que l'on s'assure donc que les présidents des groupes de travail aient les compétences nécessaires pour gérer efficacement les processus à travers le modèle. C'est ça le problème qui a été identifié.

À mesure que nous consolidions et combinions les problèmes qui avaient été identifiés, on a également inclus le recrutement et la dimension démographique dans la représentation et le caractère inclusif, parce que c'est comme cela que nous nous réunissons. C'est à travers le consensus, à travers la participation de davantage de parties prenantes et de plus de gens qui viennent dans nos réunions.

Le recrutement et la démographie sont des aspects indépendants qui comportent leurs propres caractéristiques qui ne devraient pas faire partie de la représentation et du caractère inclusif. Donc ici, on s'est dit il faudrait que ce soit des sujets qui soient abordés séparément.

La communauté a également dit que la communauté s'inquiétait du fait que les programmes de recrutement ont une efficacité limitée pour intégrer de nouveaux participants à l'ICANN. On s'inquiétait par rapport aux doutes sur la création de pistes qui permettent aux nouveaux participants de s'intégrer à notre communauté. Les demandes de travail de l'ICANN imposent également des limites sur la quantité de personnes qui peuvent rejoindre notre communauté et faire le travail avec nous. On a également reconnu que les nouveaux arrivants ne sont pas toujours des participants ordinaires, et c'est une décision qui en fait ne peut pas appartenir à la communauté de l'ICANN. Ce n'est pas dans notre contrôle. Et la communauté a dit que les aspects de la démographie et du recrutement doivent être abordés de manière plus efficace.

Voilà donc les déclarations des problèmes dans la piste de travail numéro 1, tels qu'ils ont été décrits.

Dans la consultation publique, j'ai également demandé quelle était l'entité qui devrait s'occuper de développer une solution. Les réponses que je présente ici débouchent de la consultation publique. Et il y a d'autres considérations, y compris la division de ce travail, sur quoi je reviendrai plus tard. Mais le commentaire soutenait la GNSO comme entité capable de s'occuper de faire ce travail, étant donné qu'elle fait déjà une partie de travail sur ces sujets et qu'il est important de mettre à profit autant que possible le travail qui a déjà été fait pour trouver des solutions donc, sachant que la GNSO serait responsable à travers son travail avec les autres AC et SO.

Et je ferai ici une remarque. Je suis conscient de vos inquiétudes. Le travail que fait la GNSO pour élaborer des PDP pourrait ne pas être tout à fait adaptable aux autres pistes de travail. Et puis la préoccupation par rapport aux contributions pour l'élaboration de solutions ; j'ai discuté avec les gens qui sont responsables de la mise en œuvre du PDP 3.0, et j'ai trouvé que leur manière d'aborder le travail était intéressante, surtout parce que la GNSO a ouvert ses processus aux contributions du reste de la communauté. La manière dont ils ont développé des améliorations pour leur piste de travail était intéressante.

Il me semble que leur modèle pourrait être repris et c'est une opportunité qu'il faudra reprendre. Quels seraient les bénéfices de développer une solution pour ce problème ? Bien évidemment, il faudrait créer les conditions pour générer des compromis et des consensus. Nous devons pouvoir conclure nos travaux de manière plus opportune, et il faut garantir toujours que les politiques et d'autres travaux se fondent sur les principes de l'ouverture et du caractère inclusif, de l'inclusion.

On passe à la piste de travail numéro 2, l'établissement des priorités du travail et de l'utilisation efficace ressource. C'est une question qui était la plus claire pour moi, l'un des problèmes qui était le mieux manifestés. Et voici la manière de formuler le problème. Au moment de décider de lancer une nouvelle piste de travail qui requiert la participation de la communauté intercommunautaire ou le soutien des autres communautés, ou de décider de conclure une piste de travail existante, il n'existe pas de processus clair ou des procédures pour

établir les priorités pour qu'elles soient clairement établies. Il nous faut donc un processus plus efficace pour ce faire, qui soit combiné avec une pleine transparence de tous les projets en cours, ainsi que d'une assignation de ressources qui soit plus claire ; que ce soit une question de budget ou d'autres ressources, de bénévoles par exemple. C'est ça que vous avez dit. C'est ça que la communauté a défini comme travail à faire.

Donc on reconnaît qu'il y a un processus de planification, un plan stratégique, un plan quinquennal, un plan annuel et un budget annuel. Et la communauté dit aussi clairement qu'il manque cruellement l'établissement de priorités. Également l'utilisation efficace des ressources. Ça, ça manque aussi.

On a des ressources, ressources humaines, ressources financières, limitées pour mettre en œuvre notre mission. Ce qui implique qu'il faut développer les ressources pour les mettre en œuvre. Et il faut établir des priorités, et ça, ça peut avoir un impact positif sur l'utilisation des ressources. Voilà le problème tel qu'il est formulé pour la piste de travail numéro 2.

Qui pourrait être amené à être à la tête de la solution à ces problèmes ? La communauté a dit dans ses commentaires publics que le problème du fait d'établir des priorités, ça, c'est problème numéro un. Et ça, ça a un impact sur la communauté dans son ensemble. Le travail intercommunautaire, ça a un impact sur la communauté dans son ensemble. Donc la suggestion est la suivante. Que les présidents des SO/AC soient responsables, en dialogue avec le PDG de l'ICANN et le

président, que les présidents AC et SO n'ont pas un mandat, n'ont pas un mécanisme disposition pour ce faire, et donc qu'ils vont devoir passer par leur AC et SO respectifs pour faire ce travail. Mais eux, en tant que groupe, ils peuvent apporter le point de vue de l'ensemble de la communauté pour nous éclairer, pour voir comment établir les priorités. Voilà ce qui est suggéré.

Pourquoi ? Et ça, c'est le message essentiel. Pour mettre un terme à un cycle de travail qui veut que la communauté continue à travailler avec ce sentiment d'urgence.

Et j'aimerais insister sur un point en particulier avant de vous céder la parole. Oui, effectivement six nouvelles pistes de travail proposées. Oui, la charge de travail actuelle, c'est impressionnant, effectivement. Oui, on parle de nouveaux PDP, ce qui représente un travail supplémentaire. Effectivement, je ne vous le cache pas, c'est un travail supplémentaire. Mais la manière dont on établit des priorités, c'est important. Si le problème central, ici, c'est le fait que le travail continue de s'accumuler et on continue à travailler avec ce même sentiment d'urgence, alors on est dans une impasse. Si ces problèmes sont formulés de cette manière, et si on trouve une solution pour rompre ce cercle, je pense que c'est une bonne chose.

Sur ce, j'aimerais vous donner la parole dans la salle pendant 10 minutes si vous avez des commentaires, des questions, des suggestions sur ces deux pistes de travail. Et ensuite, nous passerons à la diapo suivante pour la piste de travail numéro 2. Donc, allez-y. Sébastien.

SÉBASTIEN BACHOLLET : Pour cette présentation des deux sujets de travail, oui ce sont des travaux en plus qu'il faut qu'on prenne en charge.

Mais une des questions que j'ai, c'est le court terme, demain matin, le mois de novembre et le mois de décembre, il y a cinq sujets excessivement importants mis devant la communauté où on devra faire des commentaires. Ce n'est pas faisable. Si on le fait, on va le faire mal. Et donc je sais que ça n'est pas dans ton scope, je sais que ça n'est pas des objectifs ni ta responsabilité, mais je pense qu'il y a un moment donné où on ne peut pas toujours dire demain on rase gratis, mais aujourd'hui, on ne sait pas quoi faire. Il faut qu'on trouve des solutions. Et si personne ne veut les prendre, si l'ICANN qui est en danger. C'est son multiacteur qui est en danger. Et ce que tu fais ne servira à rien parce qu'on l'aura détruit dans les deux mois qui viennent.

Ça, c'est la première chose.

La deuxième chose, c'est sur la question de la priorisation du travail. Un des éléments importants des travaux qui sont menés par la communauté tout le long de ces années, ce sont les revues.

Les revues sont aujourd'hui dans la discussion de la troisième tranche de revues par la communauté dans l'ATRT3, comme on dit en anglais. Et je pense que c'est important de le noter.

Et le Board a aussi fait un travail en parallèle, duplication d'effort. Mais j'espère que tout ça va se mettre ensemble et qu'on va pouvoir sortir

quelque chose qui soit intelligent, et ça, c'est pour la fin de l'année si on fait les cinq sujets en même temps, ce qui une autre question. Merci.

BRIAN CUTE :

Alors par rapport à l'indépendance, bien entendu, le Conseil d'administration va avoir un rôle par rapport à la manière dont on établit les priorités, s'assurer qu'il n'y a pas de chevauchement entre nos travaux. Clairement, les entités qui vont être responsables d'élaborer des solutions auront un rôle pour s'assurer qu'il n'y a pas de chevauchement dans nos travaux. Donc il reste encore beaucoup à faire pour s'assurer qu'on s'achemine vers les solutions et qu'on est sur la bonne voie.

Donc oui, pour la question des priorités, ça vient, mais c'est à la communauté de le faire. Les recommandations de la piste de travail numéro 2, l'ATRT3, tout ça, ça dépend de la communauté.

JOHN LAPRISE :

Merci Brian. D'une manière générale, je suis d'accord avec ces deux pistes de travail, mais j'ai une préoccupation.

La première, c'est que-

John Laprise de l'ALAC au micro.

La première préoccupation, c'est que beaucoup des défis auxquels l'ICANN est confrontée et les pistes de travail auxquelles on est obligés de faire face proviennent de sources externes. On a très peu de contrôle

par rapport au fait de savoir si c'est la meilleure manière de les anticiper. On ne les voit pas venir.

Autre préoccupation, et là encore, c'est très complexe, parce qu'encore une fois, c'est externe, c'est la suivante. En termes de représentation et de caractère inclusif, et At-Large le sait parfaitement bien, c'est très difficile de retenir et d'attirer des membres- certains membres de certains pays où les gouvernements ne soutiennent pas les NGO et où ce genre de relation n'est pas encouragé. Donc être inclusif, c'est finalement difficile par la nature même des relations géopolitiques. Donc c'est un facteur externe, je vous le disais. Je ne sais pas comment le régler, mais en tout cas, il faut le formuler et essayer de trouver une solution.

STEVE DELBIANCO :

Steve DelBIANCO, du BC.

On fait beaucoup de recrutement dans notre unité constitutive des entités commerciales pour combler les lacunes en termes de communauté mondiale, en termes d'enregistrement, site Web et ressources sur le Web. Donc on fait beaucoup de recrutement en fonction d'un aspect démographique, orientation des activités commerciales, etc.

Lorsqu'on le fait, on amène au BC ces membres et on essaie d'alimenter leur appréciation vis-à-vis du processus de l'ICANN et leur capacité à faire face aux multiples processus en cours. Donc c'est une courbe d'apprentissage qu'ils doivent suivre lorsqu'ils sont recrutés. Donc

j'apprécie le fait que vous aviez fait une distinction entre le recrutement et l'importance de l'aspect démographique.

Et une fois que ces nouveaux membres sont dument formés, ils vont pouvoir accomplir le travail. Donc il y a beaucoup d'étapes qui ont lieu en dehors de ces pistes de travail, parce que nous, on a besoin de bien constituer les équipes.

Ensuite vous avez dit que les présidents AC et SO puissent échanger, que ce soit par téléconférence ou par mail, et qu'ils ont dit voilà, c'est trop de travail, qu'est-ce qu'on doit faire ; qu'est-ce qu'on doit laisser de côté et qu'est-ce qui requiert de ressources supplémentaires. Or, les priorités AC et SO sont différentes. Donc il faut le reconnaître. Peut-être qu'il y a certaines AC et SO qui disent voilà, traiter le RGPD, c'est quelque chose de fondamental. Et la GNSO peut penser que c'est important, que c'est fondamental et que c'est urgent.

Donc j'attends avec impatience de voir quelles sont les recommandations vous avez pour voir comment procéder. Parce que les AC et SO ont la possibilité de parler, mais on ne devrait pas partir du principe selon lequel il y a toujours consensus.

BRIAN CUTE :

D'accord très bien. Merci. J'ai bien pris note de votre commentaire sur la dynamique des présidents AC et SO qui se réunissent et qui travaillent ensemble et comment fixer des priorités. Donc dès qu'on arrivera à un dialogue commun sur la manière dont on peut faire face à cela, qui on l'espère donner lieu à une solution, mieux ce sera.

Et là, je parle à titre personnel ; je comprends bien les limites des responsabilités et rôles des présidents AC et SO, mais il faut être courageux. Et je pense que par le passé, on n'a pas essayé suffisamment d'arriver à des solutions.

[CHOKRI VANDAN] :

Je souhaite vous remercier pour tous vos efforts afin de modéliser ces activités qui semblent faciles, mais finalement, sont de plus en plus compliquées. Donc je vous remercie personnellement pour vos efforts.

Concernant la « *prioritization of the work and effective use of resource* », je ne pense pas que les présidents des SO AC, ou les chefs en personne peuvent résoudre ce problème de priorisation et de coordination entre les différents ressources et moyens à mettre en œuvre au sein de l'ICANN.

J'ai proposé dans un *public comment* précédent que l'on crée des entités entre les différentes AC et SO afin de coordonner les différents efforts et donner la priorité à des actions que l'on soit effectué. Donc le *chair* ou le président d'une SO, Je pense qu'un individu ne peut rien faire devant l'ampleur du travail qu'il aura. Donc je réitère ma suggestion et ma proposition, c'est d'avoir des entités stables au sein des *advisory committee* et SO en vue d'assurer cette coordination permanente entre les différents AC et SO. Merci.

BRIAN CUTE :

Merci. Je veux dire que tout d'abord, on a cinq années pour faire les travaux, tout d'abord, seulement. On crée les approches qui deviendront les solutions selon le fil du temps. Et on commence un dialogue. On commence toujours un dialogue, les *chairs* des AC et SO peuvent commencer un dialogue avec le *chair* d'ICANN pour créer une approche que deviendront le travail, que deviendront les solutions. Merci.

JEFF NEUMAN :

Bonjour Jeff Neuman au micro. Alors, vous n'allez pas être surpris parce qu'on a déjà eu cette conversation un certain nombre de fois. Je pense que la première, c'est la question la plus importante et c'est beaucoup plus important que d'établir des priorités.

Mais je pense que la numéro un, c'est finalement un peu plus différent dans la manière dont elle est exposée ici à l'écran. Et je suppose que c'est dû au fait que la GNSO travaille déjà sur cette question.

Donc la question du consensus de la GNSO ne relève pas finalement d'un problème de représentation et de caractère inclusif. Vous pouvez avoir toutes les personnes au monde qui participent, toutes les régions du monde qui sont représentées, ce serait formidable. Toutefois, si les gens n'ont pas la volonté, l'autorité et l'encouragement pour s'engager, peu importe tout cela, finalement.

Je ne pense pas qu'on ait cinq ans ; on a beaucoup moins de temps pour régler cela. Et j'aimerais — je rêverais — de pouvoir vous présenter une solution à cela. Moi j'étais l'un des coprésidents du groupe de

travail sur les procédures ultérieures. Et c'est difficile parce qu'il y a des gens qui viennent avec leurs propres idées, peut-être une priorité, et ils ne voient pas l'organisation dans son ensemble. Et ils sont peut-être payés par une personne pour défendre une position, pour adopter un point de vue. Donc ils n'ont pas l'engagement, le désir et la motivation suffisante pour s'engager. Et ils pensent que s'ils cèdent un peu, les autres vont profiter pour qu'ils cèdent davantage. Or, ça n'est pas un esprit d'équipe. Ils pensent à eux avant tout, et ça, on ne peut pas obliger les gens à penser de manière collective.

Donc cet exercice n'est pas un problème simplement pour l'ICANN, ça concerne tous les participants. Lorsqu'on s'engage à participer aux activités de l'ICANN, on a besoin de plusieurs choses. D'abord la volonté de s'engager, ensuite l'autorité. On ne peut pas toujours se tourner vers une autre personne pour obtenir une autorisation. Et ensuite des mesures d'encouragement. Qu'est-ce que ça veut dire si je m'engage. Est-ce que je vais obtenir autre chose ? Est-ce que je vais obtenir quelque chose en retour ? Ça, c'est finalement le fond du problème.

Et c'est ma soixantième, me semble-t-il, réunion de l'ICANN, et c'est un petit peu le message que j'aimerais faire passer aujourd'hui.

BRIAN CUTE :

Dernière intervention. Et ensuite on passe à la question suivante.

ELLIOTT NOSS :

J'aimerais revenir sur ce qui vient d'être dit, et votre point 4, me semble-t-il. Je pense qu'on ne peut pas imposer les choses aux gens. Ça, c'est impossible. En revanche, ce qu'on peut faire au niveau pratique c'est être beaucoup plus transparent.

Donc lorsque l'on se représente au micro ou lorsqu'on participe à des groupes de travail, quel que soit le format, on essaie d'identifier un groupe de parties prenantes. Et ça, ça n'aide pas. Il doit y avoir une manière d'être plus transparent sur la manière dont on se présente, savoir qui les gens représentent, d'où vient le financement.

L'objectif, ça n'est pas de discréditer les gens, pas du tout. L'idée ici, ce qu'on essaie tous de faire, qu'on parle de diversité ou qu'on parle de consensus, l'idée c'est de surmonter les entraves de ce processus et de promouvoir la transparence.

BRIAN CUTE :

Merci beaucoup. Passons à la diapo suivante.

Alors les deux pistes de travail suivantes, et on va procéder de la même manière. Je vais formuler le problème tel que vous l'avez formulé dans vos commentaires publics. Quelle est l'entité que nous suggérons de charger de régler le problème et les bénéfiques.

D'abord, culture, confiance et travail en silo. D'après moi ces trois problèmes finalement sont les plus récurrents.

Alors le travail en silo. Il y a plusieurs cultures dans la communauté ICANN et ces cultures fonctionnent en silo, ce qui fait que l'ICANN n'a

pas pu travailler de manière cohésive. Il y a un manque de confiance de la part de la communauté qui fait qu'il est difficile de s'éloigner de ce travail en silo.

Un manque de confiance fait que les membres de la communauté sentent qu'ils ne participent pas à tous les processus. Et cela, ça contribue au fait qu'il n'y a pas suffisamment de volontaires qui participent.

Alors je me suis demandé si c'est une question de confiance, parce que la confiance c'est réellement le maître mot d'une famille, du fonctionnement d'une organisation, d'un groupe. Alors est-ce que vous dites en fait que c'est un problème de confiance ou est-ce que vous dites que l'on est mécontent, insatisfait vis-à-vis des résultats, vis-à-vis de la structure. Est-ce que finalement vous dites que vous n'êtes pas satisfaits des relations de pouvoir ? Vous avez dit tout ça en fait. Et j'aimerais revenir sur la structure numéro deux. Donc vous avez dit tout cela et vos commentaires ont indiqué qu'il y a un problème de confiance dans notre communauté. Nous faire confiance les uns vis-à-vis des autres. Point. Rien n'est moins essentiel au fonctionnement d'une famille, d'un groupe ou d'une organisation que la confiance.

Pour ce point-là, et je vais être très direct, la communauté n'a pas parlé d'une seule voix et dit que l'ALAC devait jouer un rôle de chef de file. Là, on a un problème de culture. Et vous savez ce qu'a répondu la communauté ? Que c'était l'organisation ICANN qui devrait régler ce problème. Réfléchissez bien à cette réponse. On a un problème de confiance entre nous, et vous dites que c'est l'organisation ICANN qui

doit régler cela. Non. Non, ce n'est pas vrai. Et ça, ça vient de moi. C'est une proposition personnelle. Moi, je propose que l'ALAC se charge de ce problème en travaillant avec les autres AC et SO, en coordination avec les autres AC et SO.

Pourquoi ? Parce que l'ALAC a une longue expérience de sensibilisation, d'engagement, en essayant de trouver des problèmes communs pour faciliter le travail à accomplir. L'ALAC a une longue expérience vis-à-vis de l'essence même de ce travail pour susciter la confiance, pour faire en sorte que les gens ne travaillent pas en silo.

Or, ce genre de travail implique une expertise, des ressources. Et j'y reviendrai. Mais ça, c'est une proposition personnelle que je vous fais, que l'ALAC s'en charge. Pourquoi ? Parce qu'il faut commencer à rompre cette culture d'individualisme, de travail chacun de son côté.

Pourquoi ? Parce que la confiance, ça va nous permettre d'agir et de prendre des décisions plus rapidement, parce que si je fais confiance aux gens qui sont réunis dans cette salle, inutile que j'assiste à cette réunion. Je fais confiance. La confiance amène à une prise de décision plus rapide. C'est pourquoi je propose cela.

Quatrièmement, la complexité. Ça, c'est un problème. Et je dois dire que ça a été difficile d'écouter vos commentaires et de définir et de savoir exactement formuler le problème, parce qu'il y a deux aspects autour de cette complexité. L'un, c'est l'accès et la facilité d'utilisation des données et des informations. Et ça, c'est lié aux outils qui sont à notre disposition pour avoir accès aux informations et données dont on

a besoin pour pouvoir pleinement participer, pour qu'on puisse prendre des décisions en étant totalement informé. Là, je parle des outils, du site Web de l'ICANN, le wiki ICANN. Tout ça, ça ne fonctionne pas bien. L'outil lui-même, est-ce qu'il est facile à utiliser ?

C'était le premier aspect. Le deuxième, c'est la complexité du contenu, la complexité des statuts constitutifs de l'ICANN, des procédures et des processus de l'ICANN. Ça, c'est le contenu que l'on crée dans les documents et dans la communication.

Les statuts constitutifs de l'ICANN, procédures et processus de l'ICANN sont complexes, techniques. Et nous ne sommes pas bons non plus, en tant que communauté, pour parler dans une langue facilement compréhensible par tous. Vous avez pris l'exemple de la transition IANA. Vous connaissez bien ce processus. Vous savez qu'il y a eu beaucoup d'implications juridiques extrêmement complexes. Or, vous l'avez fait pour la transition IANA. Donc on peut le faire de sorte que plus de personnes puissent participer.

Ça, ce sont les problèmes par rapport aux outils, aux outils eux-mêmes. La suggestion, c'est l'organisation ICANN. L'organisation ICANN a des programmes, l'ODP, l'OTI, etc.

Je vous ai entendus. Donc vous avez suggéré que l'organisation ICANN soit celle qui se charge de régler ce problème. Et là encore, en termes de complexité de contenu et le fait que ça a une incidence sur l'ensemble de la communauté. Et d'ailleurs, l'ensemble de la communauté s'engage à développer le contenu dont on parle, les

présidents AC et SO qui doivent travailler en coordination avec l'organisation ICANN et le PDG et son président pour améliorer les processus et faciliter les contributions significatives de la part d'un plus grand nombre de participants, promouvoir et soutenir une participation efficace de tous les membres de la communauté ICANN et avoir des contenus qui soient bien compris de tous.

Là encore, je vais vous céder la parole pendant 10 minutes et j'attends avec impatience d'écouter vos réactions, vos commentaires, vos sentiments.

FARZANEH BADI :

Farzi de la NCSG. Je suis conseillère de la GNSO et je voulais poser des questions par rapport à la direction du travail sur la culture, sur la confiance et le travail cloisonné par l'ALAC.

Vous avez parlé de leur expérience pour résoudre les conflits, générer de la confiance au sein de leur propre groupe entre autres. Vous suggérez que peut-être d'autres membres de la communauté n'ont pas ces capacités et peut-être que, le voyant de l'extérieur, on n'a pas cette impression de l'ALAC que l'on pourrait plutôt chercher à avoir une vision plus diverse. Ce n'est pas tellement qu'il nous faille avoir quelqu'un qui dirige ce travail. Mais que l'on se réunisse en tant que groupe pour que les différents secteurs de la communauté participent. Chaque secteur pourrait désigner son entité directrice ; ça pourrait ALAC ou autre. Mais on séparerait, je pense, une communauté de l'autre si c'était l'ALAC [inaudible] demander à l'ALAC de diriger ce travail.

ALAN GREENBERG :

Je voulais signaler le rapport entre les deux. Ce sont deux sujets qui ne sont point séparés. L'ICANN a beaucoup d'expérience à résoudre des problèmes de manque de confiance en rajoutant à la complexité du travail. Il pourrait être dit que tout le processus de responsabilité est apparu parce qu'on manquait de confiance au Conseil d'administration. Cela a rajouté une complexité incroyable à travers la piste de travail sur la responsabilité et le CCWG. Et à ce jour, je pense, nous avons encore rajouté davantage complexité parce que les recommandations de la piste de travail numéro 2 ont été approuvées sur une centaine de recommandations qui rajoutaient de la complexité au processus.

Je ne sais pas comment on pourrait briser ce cercle vicieux, mais on utilise de la complexité et des processus pour résoudre ce manque de confiance parce qu'on ne croit pas que l'on puisse faire confiance aux autres à moins que tout le monde soit en train de vérifier le travail que font les autres.

Je ne suis pas optimiste. On ne peut pas résoudre ces problèmes. On ne peut pas revenir en arrière sur le CCWG, sur le travail au niveau de la responsabilité ; et cependant, ces processus ont été utilisés au lieu de générer davantage de confiance. Merci Brian.

BRIAN CUTE :

Oui. Pour ajouter à ce que vous dites, on pourrait avoir tous les processus de transparence et de responsabilité imaginables mis en

œuvre, mais si je ne vous fais pas confiance, on aura toujours un problème. Ça ne fonctionnera pas. On pourra avoir les meilleurs des processus, s'il n'existe pas de relations interpersonnelles, s'il n'y a pas de confiance, ça ne servira à rien.

Et vous demandez d'essayer de vous borner à la limite de deux minutes pour que tout le monde puisse prendre la parole.

MARK DATYSGELD :

Bonjour. Je suis Mark. J'étais l'un des rapporteurs des commentaires de la BC. Je voulais revenir sur le point numéro trois.

Je suis content de voir le travail de nos collègues de l'ALAC qui est reconnu ici. Ils font un travail formidable. Mais je tiens à signaler cependant que nous avons déjà un outil qui est censé intégrer les différents secteurs, qui est la stratégie des réunions à travers la réunion B. Si vous voyez le plan des réunions, et c'est ce qu'on a dit dans notre commentaire à partir de la BC, on est censé s'occuper de la sensibilisation, de s'écouter les uns les autres, de pouvoir se réunir pour discuter des sujets communs à travers cette réunion B. Et la séance sur l'utilisation malveillante du DNS était très éclaircissante par rapport à comment le faire parce qu'on a essayé d'écouter les autres pour savoir quelle est l'opinion de tous les autres. Et cela facilite énormément le dialogue. Voilà ce que je voulais dire.

On a un outil, mais qui n'est pas toujours appliqué. La réunion B est devenue une version raccourcie des réunions A et C ; on fait les mêmes choses, mais en moins de temps. C'est pourquoi notre suggestion

revient sur l'organisation ICANN, parce qu'il nous faut l'aide du personnel pour faciliter cela. Si ça ne fait pas partie de notre programme, on ne pourra jamais le faire.

Mais au cours de la séance de l'utilisation malveillante du DNS, on a vu qu'il était possible de le faire. Voilà pourquoi je dirais qu'il nous faut davantage de soutien pour que l'on puisse se réunir et coordonner davantage nos travaux pour que l'on trouve les points sur lesquels il faudrait que l'on travaille et délibérer. C'est à ce point-là qu'on a besoin de la collaboration de l'organisation ICANN. Merci.

BRIAN CUTE :

Merci. On a une question distance.

QUESTION À DISTANCE :

Sivasubramanian.

L'ICANN pourrait-elle faire évoluer ce modèle non seulement pour le DNS, mais en tant que cadre de travail qui soit répliqué dans la gouvernance en général ? Même dans l'intérêt de la gouvernance du DNS, l'ICANN pourrait-elle travailler sur l'augmentation de la participation de haut niveau des gouvernements et du secteur commercial ainsi que de la société civile pour qu'ils soient connectés entre eux ou pourrait-on dédier une réunion annuelle en tant que réunion de haut niveau au travail de mise à niveau du forum de politiques ? Ou alors peut-être qu'à travers une réunion D ou à travers des retraites diverses de trois jours, ne pourrait-on pas avoir des

séances ouvertes où l'on puisse également participer à distance ? La réunion D permettrait de mieux réorienter la réunion A, B ou C peut-être pour être plus informelle et promouvoir la confiance. Je pense qu'une meilleure compréhension du processus multipartite à un haut niveau pourrait accélérer l'évolution du processus d'habilitation de la communauté participante, en particulier des représentants du GAC qui ont l'autorité nécessaire. Merci.

JAVIER RUA-JOVET :

Merci. Je suis membre ALAC. Merci, Brian, pour votre présentation.

Par rapport à cette question de décloisonner nos travaux, je voulais signaler que l'on peut beaucoup accomplir avec de petites modifications. Dans la piste de travail numéro 5, par exemple, la structure de leadership a permis d'intégrer le travail des différents secteurs de la communauté à travers un groupe intercommunautaire pour l'EPDP. Donc je voudrais que la communauté entende vraiment ce que font les membres de la piste de travail et ont dit à la fin du travail au moment de présenter le rapport. Il y avait certains qui n'étaient pas tout à fait contents du résultat en termes généraux, mais tout le monde était satisfait du processus qui avait été suivi et de la nature intercommunautaire du processus adopté, ce qui permettait que l'on communique, ce qui générerait davantage de confiance et qui était définitivement une expérience qui devrait être reprise à l'ICANN.

BRIAN CUTE :

Merci. Sébastien.

SÉBASTIEN BACHOLLET : Sébastien Bachollet, le nouveau président de EURALO. Le reste, vous pouvez trouver ça dans le SOI.

D'abord, je voudrais parler en anglais : lorsque vous parlez de « un manque » et de « l'ALAC », je pense qu'on pourrait avoir un jeu de mots entre les deux « *a lack* », un manque en anglais. Et ALAC.

Il me semble que si l'on demandait à l'ALAC de faire ce travail, il faudrait également qu'on leur demande de se concentrer sur l'avenir. Il nous faut de nouveaux dirigeants pour le faire. Ce qui nous manque. Pas les mêmes gens. C'est pourquoi il me semble qu'il est très important que si l'on demande à l'ALAC de faire cela, on doit attirer de nouveaux dirigeants, et non pas à chaque fois avoir les mêmes gens qui reprennent les mêmes habitudes.

Et puis, comme Alan l'a très bien exprimé, les deux sujets sont en rapport. Et il me semble que vous les avez abordés séparément parce que vous ne comprenez pas la complexité du travail de l'organisation elle-même dans votre travail. Il faut trouver une manière de surmonter ces difficultés et j'espère qu'à travers l'ATRT3 on pourra trouver des solutions à cela. Mais ça n'apparaît pas ici.

Finalement, l'organisation ICANN ne peut pas travailler à elle seule. Il faut que tout le monde s'intègre. Et l'organisation ICANN a également besoin d'autres acteurs. Et désolés de ne pas avoir parlé en français finalement.

BRIAN CUTE : Il ne nous reste presque pas de temps. Mais, oui, allez-y.

JORGE CANCIO : Merci. Je suis Jorge Cancio, représentant de la Suisse auprès du GAC.

Il me semble qu'il y a beaucoup de rapports entre les différentes pistes de travail que vous avez présentées jusqu'à présent. Si on est censé passer de la parole à l'acte, je pense qu'on devrait essayer de réduire la complexité autant que possible. Comme le disait Javier tout à l'heure, il semblerait qu'il y a un grand rapport entre la piste de travail numéro 3 sur la culture, la confiance et la désintégration et la piste de travail numéro 4, parce qu'encore une fois, si on a les bonnes procédures qui soient d'un caractère inclusif, qui intègrent tout le monde et qui permettent la participation des différents secteurs de la communauté, les gens travailleraient ensemble, et c'est l'expérience de la piste de travail numéro 5 par exemple du CCWG-Responsabilité et du processus de transition de l'IANA. Et ça générerait de la confiance parce que les gens se connaîtraient mieux. Ils seraient bien représentés au sein de ce groupe et s'assureraient que tous les secteurs de la communauté soient impliqués.

Ce faisant, on pourrait faire confiance aux autres, au travail qu'ils font et leur faire confiance pour représenter mes intérêts si je suis absent. Et tous ceux qui participeraient à ces groupes de travail aideraient à générer un travail et une culture d'intégration. Donc je propose que les

deux pistes soient unies. Et ça nous aiderait également à joindre la parole à l'acte comme je disais par rapport à la complexité.

BRIAN CUTE :

Merci. Je vais donner la parole à la dernière personne ; c'est Heather. Et puis nous passerons au point suivant. On n'a plus le temps.

HEATHER FORREST :

Heather Forest ici. Merci Brian. Je suis la présidente entrante de l'IPC. Je n'ai pas commencé à travailler, donc je parle à titre personnel. Brian, vous avez bien écouté ce que j'ai voulu dire ; je vous en remercie.

Donc peut-être que ce que je vais dire est plutôt adressé au Conseil d'administration de l'ICANN, au nouveau Conseil et à l'organisation ICANN. Cela me préoccupe que de voir que nous avons mis 12 mois à pouvoir parvenir à la conclusion que la culture, la confiance, le cloisonnement et la complexité sont des problèmes pour nous. Je dirais qu'il faudrait que l'on trouve un moyen, et c'est le défi que je vous propose, un moyen pour éviter que cet exercice soit une victime de nos propres échecs de manque de confiance, de travail en silo, de notre culture et de la complexité de notre travail.

Notre communauté devrait reconnaître que la manière dont on fait les choses n'est pas fantastique et que cet exercice que nous suivons ici probablement ne réussira pas si on continue d'agir de la sorte.

Donc j'espère ne pas devoir prendre la parole lors de l'ICANN70 en tant que présidente de l'IPC, à titre personnel ou en représentation de l'IPC, pour revenir sur cette question. Merci.

BRIAN CUTE :

Merci Heather. Passons aux deux dernières pistes de travail.

Donc on a également identifié la question de la précision au moment de déterminer la portée du travail. Et sixièmement les rôles et les responsabilités.

Donc point numéro cinq, le manque de définition claire de la portée du travail a généré des retards au moment de compléter les travaux. Ça a généré des chevauchements et des problèmes au niveau de la mise en œuvre. La communauté À noter que la définition de ce champ d'application était trop élargie dans le passé. Donc les discussions se prolongeaient. Il faudrait que l'on s'améliore au moment de définir les types de travaux qui sont adoptés par la communauté, la définition de la portée et la manière de le faire.

Il a été observé que les bénévoles sont parfois poussés à tout rassembler en un seul projet qui va devoir être repris dans l'avenir. Dans l'écosystème de l'ICANN, il n'y a pas d'approche disciplinée qui permette d'établir la portée du travail d'une manière conjointe.

Je n'ai assigné ici, comme entité, aucune des communautés [inaudible]; ce sera à déterminer parce qu'il faudra y consacrer davantage de ressources. Si ce travail était partagé par toutes les

entités de la communauté, ce serait mieux et c'est quelque chose d'important, si possible.

À travers le PDP 3.0, la GNSO travaille sur les aspects de la précision et de la définition claire de la portée de leurs travaux. On pourrait mettre cela à profit, mais dans la mesure du possible si l'on pouvait intégrer d'autres entités à ce travail pour qu'il soit assumé de manière collective, ce serait très positif.

D'autre part, j'imagine que quiconque assume le travail de diriger ce travail, il y aura des gens qui seront mécontents. On en a entendu parler; il faut qu'on fasse confiance aux autres. Si la GNSO assume toute la charge ou la plupart de la charge, il me semble que ces inquiétudes seront encore plus profondes. C'est la GNSO qui va définir la manière d'apporter des améliorations au travail de tous les autres secteurs.

Donc je vais le laisser vide en ce moment. On n'attribuera cette tâche à personne, mais c'est quelque chose à adresser et voir comment adopter le travail qui était fait par la GNSO et l'adapter aux autres pistes de travail. Ça pourrait créer de meilleurs délais pour le travail de politiques ou autres, et la qualité de ses résultats s'améliorerait également parce qu'on n'aurait pas le besoin de recommencer à chaque fois. Et puis on aurait également une assignation plus efficace des ressources de la communauté, des bénévoles. Si vous savez déjà quelles sont les ressources dont vous aurez besoin, vous pourrez mieux les assigner.

Dernier point, par rapport aux rôles et responsabilités. Avec tout le travail qui a été fait pour la transition IANA, et je l'ai dit au départ, vous êtes capables de tout faire au sein de votre communauté, la définition des rôles, des responsabilités, l'amendement des statuts constitutifs, tout cela a été accompli. Et vos commentaires semblent suggérer qu'il manque toujours un établissement clair des responsabilités du Conseil d'administration, de l'organisation ICANN et de la communauté. C'est ce qui a été dit.

À travers le processus, vous l'aurez remarqué, la grande question est qui devrait être responsable de changer la manière dont la communauté de l'ICANN s'occupe de son travail. Comment ils l'abordent. Ce n'est pas le Conseil d'administration et ce n'est pas l'organisation ICANN ; c'est aux dirigeants de la communauté de s'en occuper. Mais à l'heure actuelle, il n'y a pas de structure suffisante pour qu'ils puissent travailler de manière intercommunautaire.

Vous avez également remarqué qu'il y a différents points de vue par rapport au rôle que devrait adopter le Conseil d'administration lorsque le travail de la communauté se trouve dans une impasse.

Et puis on se demande toutefois que faire à ce moment-là ; qui fait quoi. Comment faire de sorte que ces politiques de nature ascendante puissent être complétées ?

Il manque également une clarté par rapport aux relations entre le Conseil d'administration et les comités consultatifs. C'est ce que vous avez décrit dans la formulation des problèmes. C'est-à-dire qu'il faut

davantage de clarté. Et pour moi, le principal est de savoir que si ce travail doit avancer, si on est censé trouver des solutions pour nos processus de travail, nos méthodes de travail et notre culture, il est impossible de concevoir une solution sans savoir quels sont les rôles et les responsabilités du Conseil d'administration, de l'organisation et de la communauté. Chacun a ses propres processus de travail et s'ils étaient amendés, cela devrait être communiqué à tous les autres. Donc pour soutenir ce travail et pour apporter la clarté au travail à l'ICANN, les rôles et les responsabilités doivent être clairement définis.

Je suggère que le Conseil d'administration s'en occupe ensemble avec le PDG de l'ICANN et la communauté. C'est la seule manière de le faire.

Quels pourraient être les bénéfices de ce travail ?

Si on avait un point de référence et une ressource communs pour toute l'ICANN par rapport aux rôles et responsabilités du Conseil, de l'organisation et de la communauté, on pourrait en bénéficier.

Est-ce que vous avez déjà vu le document de délégation des autorités de l'organisation et du Conseil d'administration ? C'est un document incroyable qui présente en détail quelles sont les responsabilités du Conseil d'administration, les responsabilités du PDG de l'ICANN, la délégation de l'autorité et qui fait quoi. Mais la communauté n'y apparait point. Il s'agit d'une ressource nécessaire comme référence, non seulement pour ce travail, mais pour tout le travail.

Ceci étant, nous allons consacrer 10 minutes à la discussion de ce point. Il nous reste au total 23 minutes. Bien. Nous allons consacrer donc 10 minutes à la discussion de cette piste de travail.

CHOKRI BEN ROMDHANE : Chokri de la Tunisie. L'idée est que l'ICANN board assume ses responsabilités et définit les rôles et les responsabilités au sein de l'ICANN. En effet, l'ICANN Board est nommé pour appliquer une vision particulière dont il a défini ou déterminé [inaudible] élus selon la vision que la communauté ou les membres de la communauté l'ont nommé [inaudible]. Donc [inaudible] d'avoir qu'il définit ou qu'il organise les rôles et les responsabilités au sein de l'ICANN.

Je suis un peu désolé d'avoir perdu la septième « *issue* » qui parle de « *holistic view* » parce que, une vision, à mon avis, le board doit déterminer une vue globale afin qu'il soit le board ou les membres du board devraient avant qu'ils soient nommés ou mis à ce niveau-là avoir défini une vision globale de ce qu'il voit, de ce qu'il va faire au sein de l'ICANN. Ainsi, à partir de cette vision globale, il va définir les rôles et les responsabilités. Merci.

ALAN GREENBERG : Merci. Il me semble que le point numéro cinq n'est pas au même niveau que tous les autres, et ce pour deux raisons. D'une part, ce processus dure depuis un an. Et au cours de ce temps, la communauté a réagi à certains échecs ou à de mauvaises expériences disant que c'était des problèmes de définition de la portée. Je ne pense pas que ce soit un

problème au long terme ou que l'on ait eu depuis très longtemps. Mais ça nous est venu à l'esprit, oui.

La définition du champ d'application qui pose problème, en fait, revient aux deux pistes de travail concernant la confiance et le cloisonnement. Il est très bien de dire qu'il faut que l'on se fasse confiance, mais nous avons des groupes qui conforment notre communauté, dont chacun a ses propres objectifs, ses propres cibles. Et si on a chacun un objectif opposé de celui des autres, on ne pourrait jamais faire confiance au reste de la communauté. Et au moment de définir la portée des travaux, on a vu qu'il y avait des gens qui avaient différentes opinions, et donc qu'il est plus simple d'essayer de tout faire ensemble et de définir qui a raison.

On peut parler de désintégration de nos travaux, mais en fait cela reflète nos objectifs qui sont différents, nos besoins qui sont différents. Voilà pourquoi nous sommes multipartites. Autrement, on pourrait tous déléguer notre partie du travail en une seule personne et partir en vacances.

Je ne suis donc pas sûr que le point numéro cinq soit au même niveau que tous les autres. Merci.

JORDAN CARTER :

Jordan Carter, NZ.

Alors, pour ne pas répéter les choses, la piste de travail numéro 2 du CCWG a travaillé sur la sensibilisation pour voir ce que fait le Conseil d'administration. Donc je vous renvoie à ce rapport.

BRIAN CUTE : Merci Jordan ; très important.

PETERS OSAWARU OMORAGBON : Président exécutif de l'organisation Nigéria.

Quelques observations. D'abord par rapport au processus, pour une réunion telle que celle-ci, je pense qu'une séance de 90 minutes, c'est un peu court pour qu'on ait une discussion à proprement parler, puisque quiconque est invité à parler, venir parler du plan stratégique de l'ICANN. C'est un peu court.

Également, pour ce genre de discussion, il serait très utile que cette discussion soit ouverte, laisser la possibilité aux participants de parler, parce que sinon, c'est plus un cours. Vous faites un cours et nous, on prend des notes, mais il n'y a pas de discussion.

Enfin, je voulais soutenir ce qu'a dit Sébastien lorsqu'il a dit que si l'ALAC ou la communauté est chargée de faire quelque chose, alors il faudrait que ce soit de nouveaux leaders, de nouveaux dirigeants qui le fassent, et non pas les anciens avec les mêmes idées.

Et je pense qu'il serait bon que l'on reconnaisse qu'il est temps de changer de dirigeants et qu'un sang neuf puisse être insufflé au sein de l'ALAC avec de nouvelles idées. Merci.

SIVASUBRAMANIAN :

Bonjour. Siasubramanian ; je viens de l'Internet Society de l'Inde.

Je voulais répondre au premier commentaire d'Alan Greenberg sur la complexité et le type de complexité dont il parlait m'a un petit peu décontenancé. Alors qu'est-ce qui tient à cette complexité ?

C'est la conception même de l'exercice de reddition de comptes ou responsabilité. Je vois dans cette salle surtout des avocats, des représentants d'activité commerciale qui sont tous bien habillés, mais qu'en est-il de ce processus multipartite, multiculturel et multiniveaux ?

Il faut travailler davantage sur cet aspect multipartite et aussi sur d'autres aspects de notre processus qui doivent tous être pris en considération.

JOHN LAPRISE :

John Laprise de l'ALAC au micro. C'est avec énormément de respect et beaucoup d'humilité que j'aimerais que mes amis du SSAC soient nommés pour traiter le point cinq.

En effet, ils ont démontré qu'ils comprenaient parfaitement bien de quoi il retourne quant au fait de définir très précisément la mission des uns et des autres.

BRIAN CUTE :

Est-ce que les membres du SSAC sont présents dans la salle ?

CHRIS DISSPAIN :

Chris Disspain, membre du Conseil d'administration ; je parle en mon nom et en tant qu'ancien parmi les dirigeants.

Le Conseil d'administration a passé beaucoup de temps, beaucoup de temps, à parler de la confiance. Est-ce que, si vous le permettez, et d'ailleurs ce qui a été dit ce matin montre bien que c'est un maître mot. C'est un mot très important. Mais il faut être très prudent, parce qu'on a tendance à l'utiliser à tort et à travers et c'est parce qu'on veut forcément dire, parce que parfois ce qu'on veut dire c'est « vous n'avez pas fait ce que je voulais que vous fassiez ». Vous voyez ? C'est quelque chose de très courant dans notre communauté. On a tendance à penser voilà, je ne vous fais pas confiance parce que vous n'avez pas fait ce que je voulais.

En fait, parfois ça veut dire, vous avez fait un compromis, et on accepte que la représentation, ça représente le groupe, pas forcément moi-même. Mais on se fait confiance. Ce n'est pas simplement que la communauté ne fait pas confiance au Conseil d'administration, c'est

qu'on se fait tous confiance les uns aux autres, et on doit essayer de surmonter ce problème.

Et je ne pense pas- tout le respect que je vous dois, Brian — que ça, ça va résoudre les choses, parce que ce qu'on essaie, c'est de créer des mécanismes. Or, il y a des choses qu'on ne peut pas régler avec des mécanismes. Ça, ça relève plus de nous, de notre capacité à pardonner, de notre capacité et à reconnaître qu'on a une même motivation pour faire en sorte que ce modèle fonctionne et qu'on a chacun sa manière de voir les choses.

BRIAN CUTE :

Merci beaucoup. Il ne nous reste plus que 10 minutes environ. Alors je voulais évoquer une question importante qui a été soulevée et vous présenter les deux dernières diapos.

D'abord les changements structurels. Dans tout ce processus de commentaire qu'on a eu pendant le printemps et en octobre, vous avez fourni beaucoup de contributions, notamment sur les changements structurels. Et vous avez proposé des solutions.

Alors changements structurels. Lorsque je me suis lancé dans ce travail, j'ai vu quels étaient les processus, quelles étaient les méthodologies de travail et la culture. Et je me suis rendu compte qu'il ne s'agissait pas de déclencher des changements structurels, mais bien entendu il y a beaucoup de gens qui pensent à ces changements structurels.

Peut-être que ça va être le cas. J'ai étudié vos commentaires, j'ai élaboré un rapport final et j'ai réfléchi. Donc je partage avec vous la réflexion que j'ai eue, sachant que je comprends très bien le désir d'opérer des changements structurels de certains points, mais il s'agit de processus, de méthodes de travail et de culture.

On pourrait revoir totalement la structure de l'ICANN, créer une toute nouvelle structure avec de nouveaux équilibres. Ça, c'est un groupe qui prend des décisions politiques. Et dans la structure actuelle, toutes les parties prenantes vont faire de leur mieux pour s'assurer que le point de vue de leurs parties prenantes est dûment pris en considération. C'est ainsi que ça fonctionne. Vous pouvez modifier tout, créer un nouvel équilibre, mais à chaque fois, il va se passer la même chose. Chaque partie prenante va s'assurer que son point de vue est dûment pris en compte.

Amélioration dans l'établissement des priorités. Amélioration dans la manière dont on parvient à un consensus. Voilà le moteur qui fait fonctionner tout ce mécanisme. Vous avez besoin de ce moteur dans la structure. Et c'est ce qui permet de la faire fonctionner et de l'améliorer. Vous avez besoin de ce moteur dans cette structure et vous avez besoin de ce même moteur dans toute structure que vous voudrez créer pour l'avenir.

C'est ainsi qu'il faut analyser ces outils. Ils peuvent permettre de sortir du cycle auquel on essaie tous d'échapper, à savoir travailler avec ce sens de l'urgence. Et c'est finalement le moteur. Donc merci de tous vos commentaires.

On n'a pas suffisamment de temps pour que je rentre dans le détail de ces trois points, mais je voulais vous dire que j'ai bien entendu toutes les solutions, et elles sont nombreuses que vous avez proposé au problème. Et elles sont nombreuses, comme je vous le disais.

Sur ces diapos, vous voyez certaines des solutions, et je ne peux pas toutes les reprendre, qui ont été proposées, mais je peux vous promettre que les unités constitutives devront chacune commencer à entamer un travail, élaborer un rapport où toutes les solutions que vous avez suggérées seront exploitées pour qu'on puisse trouver des raccourcis, pour qu'on puisse trouver des ébauches de solutions par rapport aux solutions que vous proposez.

Sachez qu'on va les prendre dument en compte et on ne va pas les oublier.

Ensuite les ressources dont vous allez avoir besoin pour élaborer une solution. On parle d'une nouvelle méthodologie de travail, de la culture et des ressources disponibles. Ça, c'est un petit peu différent. Mais il y a des ressources qui sont disponibles pour faire ce travail. D'abord, il faut qu'on ait suffisamment de temps de la part de nos volontaires pour faire cela. Le temps du personnel de l'ICANN aussi. Budget pour nos réunions et soutien logistique. Et si besoin est, soutien externe. Voilà un petit peu les solutions. Chaque unité constitutive aura la possibilité de définir les ressources dont elles auront besoin pour mettre en œuvre ces solutions.

Ça, c'est une liste. C'est une liste très importante étant donné la nature du travail qu'on va entamer. Ce plan de travail va intégrer le plan quinquennal et être soumis pour commentaires publics. Donc vous aurez l'occasion de faire des commentaires sur tout ça, y compris les ressources dont on aura besoin et les entités amenées à administrer ces questions auront, elles aussi, la possibilité de faire des commentaires.

Et on va passer à la dernière diapo.

Quelles sont les prochaines étapes ? Grâce à vos commentaires, à la suite de cette séance, on va pouvoir peaufiner le plan de travail ; ça, c'est mon travail. Ensuite, le plan de travail va être intégré dans le plan opérationnel quinquennal, et vous aurez l'occasion de faire des commentaires sur ces questions, sur les entités suggérées, sur les ressources qui seront nécessaires pendant la période de commentaires publics. Et tous les commentaires sont les bienvenus.

Une fois que cette période de commentaires publics touche à sa fin, un plan de travail final sera élaboré en fonction des commentaires de la communauté et les pistes de travail vont être intégrées au plan opérationnel et budgétaire de l'exercice fiscal 2021.

Donc en quelques mots, merci. La communauté ne cesse de me surprendre quant à sa capacité à réagir, assumer ses responsabilités. Ça a été une séance extraordinaire. Merci à tous de tout ce que vous avez fait jusqu'à présent, et merci du temps que vous nous avez consacré.

[FIN DE LA TRANSCRIPTION]